

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
VILLE DE PORT-CARTIER

## RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 2019-304

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-289 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 200 030 \$

**ATTENDU** le coût supplémentaire des travaux occasionnés par l'insertion de ponceaux de type HOBAS plutôt que des ponceaux en polyéthylène renforcé d'acier, tel que décrit à la note de service préparée par M. Pierre-Charles APRIL, ingénieur de la Ville de Port-Cartier, en date du 25 avril 2019, dont copie est jointe au présent règlement comme Annexe I pour en faire partie intégrante ;

**ATTENDU** que la Ville de Port-Cartier a décrété, par le biais du règlement numéro 2018-289, une dépense et un emprunt de 625 000 \$ pour des travaux de réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire d'amender le règlement 2018-289 afin de pourvoir aux coûts excédentaires constatés dans la note de service préparée par M. Pierre-Charles APRIL, ingénieur de la Ville de Port-Cartier, en date du 25 avril 2019;

**ATTENDU** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 avril 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PORT-CARTIER DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2. Le titre du règlement numéro 2018-289 est remplacé par le suivant :

Règlement numéro 2018-289 décrétant une dépense et un emprunt de 825 030 \$ pour des travaux de réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses.

ARTICLE 3. L'article 3 du règlement numéro 2018-289 est remplacé par le suivant :

« Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter, en vertu du présent règlement, aux fins de la réalisation du susdit projet, des travaux de réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses, lesquels travaux sont plus amplement décrits à la note de service préparée par M. Pierre-Charles APRIL, ingénieur de la Ville de Port-Cartier, en date du 25 avril 2019, dont copie est jointe au présent règlement comme Annexe II pour en faire partie intégrante jusqu'à concurrence d'un coût totalisant la somme de 595 660,00 \$, contingence et taxes en sus. ».

ARTICLE 4. L'article 4 du règlement numéro 2018-289 est remplacé par le suivant :

« Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas un montant de 825 030 \$ aux fins du présent règlement.

Cette dépense se détaille plus particulièrement comme suit :

#### 3.1 Coût total avant taxes :

**Frais d'ingénierie** suivant l'offre de prix figurant à l'Annexe I et faisant partie intégrante du présent règlement

**67 770,00 \$**

Coût total des travaux avant taxes, suivant la note de service précitée figurant à l'Annexe II et faisant partie intégrante du présent règlement	595 660,00 \$
<b>TOTAL PARTIEL (3.1) :</b>	<b>663 430,00 \$</b>
<b>3.2 <u>Frais incidents :</u></b>	
<b>3.2.1 Frais de contingence :</b> (15 % du coût établi à 3.1)	99 515,00 \$
<b>3.2.2 Taxes nettes :</b> (4,99875 %, soit les taxes nettes des coûts établis à 3.1 et 3.2.1)	38 052,00 \$
<b>TOTAL PARTIEL (3.2) :</b>	<b>137 567,00 \$</b>
<b>3.3 <u>Frais d'emprunt temporaire et permanent:</u></b> (plus ou moins 3 % des coûts établis à 3.1 et 3.2)	24 033,00 \$
<b>TOTAL PARTIEL (3.3) :</b>	<b>24 033,00 \$</b>
<b><u>TOTAL (3.1, 3.2 et 3.3)</u></b>	<b>825 030,00 \$</b>

ARTICLE 5. L'article 5 du règlement numéro 2018-289 est remplacé par le suivant :  
Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 825 030 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**FAIT ET PASSÉ À PORT-CARTIER**, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019.

---

**Alain THIBAUT,**  
**Président d'assemblée**

---

**M<sup>e</sup> Natacha DUPUIS-CARRIER,**  
**Greffière**

---

**Alain THIBAUT,**  
**Maire**

Avis de motion et présentation du projet de règlement :	29 avril 2019
Adoption par le conseil :	6 mai 2019
Avis public pour la tenue d'une procédure d'enregistrement donné :	13 mai 2019
Période d'enregistrement tenue le :	20 mai 2019
Approbation par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :	12 juin 2019
Promulgation :	18 juin 2019
Entrée en vigueur du règlement :	18 juin 2019

---

**M<sup>e</sup> Natacha DUPUIS-CARRIER,**  
**Greffière**

---

**Alain THIBAUT,**  
**Maire**

**SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS  
DE LA VILLE DE  
PORT-CARTIER**



## Note de service

**DESTINATAIRE :** Jessica BILODEAU, greffière

**EXPÉDITEUR :** Pierre-Charles APRIL, ingénieur municipal

**DATE :** Le 25 avril 2019

**OBJET :** **Réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses – Règlement d’emprunt**

---

Madame,

Tel que présenté lors de l'adoption du programme des dépenses en immobilisation 2019-2020-2021, nous souhaitons effectuer une réfection par insertion de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses en raison de leur état de désuétude.

Ce projet, qui était initialement prévu pour la période estivale 2018, a été reporté en raison de l'absence de consensus concernant la faisabilité de l'insertion des conduites initialement prévues. Afin d'augmenter la marge de manœuvre lors de la réalisation des travaux, il a été convenu d'émettre une directive de chantier qui prévoit la modification du type de conduites. Cette modification entraîne une hausse importante du coût du projet.

Il y aurait donc lieu de réviser à la hausse le règlement d'emprunt qui avait été obtenu en 2018, qui était de 625 000 \$. La nouvelle somme à financer s'élève à **825 030.00 \$**.

Cette dépense se détaille comme suit :

### **3.1 Coût total avant taxes :**

Ingénierie selon la soumission en annexe

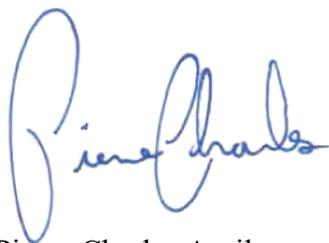
67 770,00 \$

Coût des travaux avant taxes selon la proposition soumise par l'entrepreneur en annexe	595 660,00 \$
<b>TOTAL PARTIEL (3.1) :</b>	<b>663 430,00 \$</b>
<b><u>3.2</u>    <u>Frais incidents :</u></b>	
3.2.1 Frais de contingence (15% du coût établi à 3.1)	99 515,00 \$
3.2.2 Taxes nettes (4.9875%, soit les taxes nettes des coûts établis à 3.1 et 3.2.1)	38 052,00 \$
<b>TOTAL PARTIEL (3.2) :</b>	<b>137 567,00 \$</b>
<b><u>3.3</u>    <u>Frais d'emprunt temporaire et permanent</u></b> (plus ou moins 3% des coûts établis à 3.1 et 3.2)	24 033,00 \$
<b>TOTAL PARTIEL (3.3) :</b>	<b>24 033,00 \$</b>
<b>Grand total du projet</b>	<b>825 030,00 \$</b>

Les travaux seront réalisés conformément aux plans et devis conçus par Axor Experts-Conseil en collaboration avec le Service technique dans le cadre du projet VPC-STP-TC-20180301-02.

À ce titre, vous trouverez en annexe la directive de chantier DC-01, la proposition émise par l'entrepreneur ainsi que les soumissions reçues initialement pour la construction et l'ingénierie.

Souhaitant le tout à votre convenance.



Pierre-Charles April  
Ingénieur municipal  
Ville de Port-Cartier

c.c.

Andrée Bouffard, directrice générale

Yves Lévesque, directeur des travaux publics

p.j.

Directive de chantier N° DC-01

Proposition HOBAS

Soumission construction

Soumission ingénierie



## DIRECTIVE DE CHANTIER N° DC-1

Projet : Réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses		Firme : AXOR EXPERTS-CONSEIL
N° Dossier : VPC-STP-TC-20180301-02	Date : 2019-04-18	Entrepreneur : POLARIS CONSTRUCTION
Modification à apporter :  Réalisation des travaux d'insertion avec des conduites de type HOBAS. Le matériau de polyéthylène renforcé d'acier prévu initialement est modifié pour de la fibre de verre. De plus, les travaux sont prévus pour l'été 2019 plutôt que pour l'été 2018 comme initialement prévu.  L'Entrepreneur est invité à faire une proposition selon : <input checked="" type="checkbox"/> Prix forfaitaire <input checked="" type="checkbox"/> Prix unitaire <input checked="" type="checkbox"/> Coût majoré		
Motivation : <input checked="" type="checkbox"/> demandé par l'Entrepreneur <input checked="" type="checkbox"/> demandé par la Ville <input type="checkbox"/> demandé par la Firme <input type="checkbox"/> autres	Justification :  Le projet d'insertion de ponceaux sous le boulevard Portage-des-Mousses est un dossier relié à l'état d'une conduite en continuelle dégradation et dont les mouvements du sol affectent sa géométrie. Et par le fait même l'espace disponible pour effectuer l'insertion d'une conduite. L'Entrepreneur a émis certaines réserves par rapport à l'état existant des ouvrages après la réalisation d'un second relevé. Selon ce relevé, il y aurait un trop fort risque que l'espace ne soit plus suffisant pour insérer la conduite proposée. Étant donné que les conduites Duromaxx prévues initialement sont de fabrication standard, de diamètre préétabli, l'entrepreneur demande qu'il soit compensé pour des difficultés éventuelles qu'il pourrait rencontrer. Les coûts demandés sont élevés et n'apportent pas de plus-value au projet. L'entrepreneur a fait une seconde proposition qui consiste à remplacer la conduite proposée par une conduite de type Hobas. Cette conduite est de meilleure qualité et est confectionnée sur mesure. Ce qui enlève pour l'entrepreneur l'incertitude d'exécution, donnera une durée de vie plus longue, pour l'ouvrage et une plus-value pour le client une fois les travaux réalisés.	
Entrepreneur Je propose d'exécuter la présente modification aux travaux, aux conditions suivantes : Le montant du marché se trouverait <input type="checkbox"/> inchangé <input checked="" type="checkbox"/> augmenté <input type="checkbox"/> diminué de : 172 660.00 \$ <u>SELON LES SPÉCIFICATIONS DU BORDEREAU (2019/03/11) ET DU COURRIEL (2019/04/08) EN ANNEXE.</u> <input type="checkbox"/> _____ \$; <input type="checkbox"/> selon prix unitaires du bordereau de soumission; <input type="checkbox"/> selon le coût majoré de _____ %  La durée des travaux se trouverait <input checked="" type="checkbox"/> inchangé <input type="checkbox"/> augmenté de _____ jours <input type="checkbox"/> diminué de _____ jours * Joindre la soumission et la ventilation correspondante ainsi que tout document pertinent.		
Nom <u>Mike Sirois</u>	Signature	Date <u>2019-04-18</u>
Firme Je recommande à la Ville : - que le montant du marché soit <u>595 660.00\$</u> - que la durée des travaux soit <input checked="" type="checkbox"/> inchangée <input type="checkbox"/> augmentée de _____ jours <input type="checkbox"/> diminuée de _____ jours		
Nom <u>François Laporte</u>	Signature	Date <u>2019-04-18</u>
Ville de Port-Cartier <input checked="" type="checkbox"/> J'accepte <input type="checkbox"/> J'annule le présent avenant  <input type="checkbox"/> Je demande que la présente modification soit exécutée maintenant mais que le rajustement éventuel du montant du marché soit effectué plus tard selon les modalités prévues.		
Nom <u>Pierre-Charles April</u>	Signature	Date <u>2019-04-18</u>



VILLE DE  
**PORT-CARTIER**

**Analyse et solutions  
de réfection de quatre (4)  
ponceaux sur le boulevard  
du Portage-des-Mousses**

PROJET N° VPC-STP-SPI-20170627-01

Préparé par

  
SÉBASTIEN MOREAU, ing., M.G.P.

DATE



OFFRE DE PRIX

**AXOR**  
EXPERTS • CONSEILS

L'ingénierie à l'échelle humaine

  
24, boul. des Îles, bureau 115  
Port-Cartier (Québec) G5B 2M9  
T. 418.766.9393  
[axoexperts.com](http://axoexperts.com)  
[info@axoexperts.com](mailto:info@axoexperts.com)

**45<sup>e</sup>**  
ANNIVERSAIRE  
1972-2017

201788-001 / AOÛT 2017

CERTIFIÉ ISO 9001:2008 CERTIFIED

Signature

## Annexe 3 Offre de prix – Enveloppe N° 2

Ville de Port-Cartier

### BORDEREAU-DES PRIX

**RAPPEL :** Le fait de ne pas inscrire un montant à un item ne dispense pas la firme de réaliser le dit item s'il advenait qu'il soit nécessaire à la bonne marche du projet. Par contre, dans ce cas, il devra satisfaire à la demande à ses frais.

L'enveloppe n° 2 doit inclure :

- ❖ le bordereau des prix (Annexe 3)
- ❖ la garantie de soumission
- ❖ la garantie d'exécution

**Analyse et solutions de réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses**

	Prix (\$) forfaitaire
1. Étude d'avant-projet	<u>6 878.00 \$</u>
2. Plans et devis préliminaires	<u>13 760.00 \$</u>
3. Plans et devis complets	<u>19 840.00 \$</u>
4. Services durant la construction	
o Surveillance bureau/gestion du contrôle qualité, incluant les acceptations provisoire et finale, le suivi des correctifs, la vérification des paramètres voulus, analyses de laboratoire, etc.	<u>4 880.00 \$</u>
o Surveillance chantier	<u>6 412.00 \$</u>
5. Services spéciaux	
o Services connexes (études hydrique, géotechnique, environnementale, faunique, contrôle qualitatif, arpentage, autres)	<u>16 000.00 \$</u>
<b>Somme des sous-totaux :</b>	<u>67 770.00 \$</u>
Contingence 15% :	<u>10 165.50 \$</u>
T.P.S. (5%) :	<u>3 896.78 \$</u>
T.V.Q. (9.975%) :	<u>7 774.07 \$</u>
<b>TOTAL :</b>	<u>89 606.35 \$</u>

Nous avons joint en annexe les activités liées à chacune des phases. Nous nous engageons, à exécuter dans les limites du temps fixé tous les travaux ci-dessus mentionnés selon les règles de l'art et au prix suivant :

SOIXANTE-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DIX dollars (67 770 \$), taxes applicables en sus, tel que détaillé au bordereau de soumission ci-dessus. Le prix est valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Nous avons pris connaissance des clauses administratives générales (« CAG ») jointes à notre offre et acceptons d'être liés par celles-ci.

Nous comprenons que les items ci-dessus énumérés le sont uniquement à titre indicatif et aux fins d'établissement de modalité de paiement; malgré cela, le prix total indiqué comprend l'ensemble des services visés par les documents d'appel d'offres.

### Valeur des sous-contrats envisagés

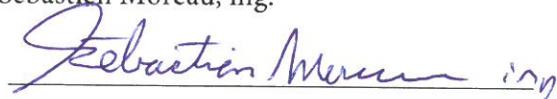
La valeur de chacune des sous-contrats envisagés apparaît ci-après :

Nom	Nature du travail	Coût approximatif
<u>ENGLOBE</u>	<u>GÉOTECHNIQUE, CONTRÔLE QUALITATIF</u>	<u>6 000 \$</u>
<u>GROUPE CADORET</u>	<u>ARPENTAGE</u>	<u>6 000 \$</u>
<u>PRODHYC INC.</u>	<u>HYDRAULIQUE</u>	<u>4 000 \$</u>

Fait et signé à [lieu de signature :] Sept-Îles, le [date de signature :] 21 août 2017.

Le soumissionnaire, [nom du soumissionnaire :] AXOR Experts-Conseils Inc.

Par : Sébastien Moreau, ing.

  
Signature\*

\* Un document autorisant la signature des documents de soumission par le soussigné doit être inclus dans l'enveloppe Offre de services.

ANNEXE I – FORMULE DE SOUMISSION  
IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

NOM : Construction Polaris inc.

ADRESSE : 1150, rue Valets  
L'Ancienne-Lorette, QC

N° TÉLÉPHONE : 418-861-9877

PERSONNE RESSOURCE: Frédéric Gravel ing. Directeur construction

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : soumission@cpolaris.com

DOCUMENTS À JOINDRE:

- Identification du soumissionnaire;
- Garantie de soumission;
- Lettre d'engagement quant à la garantie d'exécution ;
- Si le soumissionnaire est une personne morale ou société : documents fournissant la preuve que le signataire est dûment autorisé à le représenter aux fins des présentes, aux termes d'un règlement, d'une résolution et/ou d'une procuration;
- Addenda (s'il y a lieu);
- Copie du devis, incluant les conditions techniques, dûment paraphé;
- Formule de soumission;
- Bordereau des prix;
- État de l'expérience de l'entrepreneur ;
- État de l'équipement possédé et disponible aux fins de l'exécution du contrat envisagé ;
- Formule de sous-traitance (s'il y a lieu) ;
- Preuve d'assurance ;
- Licence d'entrepreneur avec la sous-catégorie 2.7-Entrepreneur en travaux d'emplacement
- Attestation de Revenu Québec ;
- Validation de conformité d'un employeur à la CNESST ;
- Déclaration du soumissionnaire (Très important et doit obligatoirement être assermenté) (Annexe II) ;**
- Attestation relative à l'absence de collusion dans l'établissement d'une soumission et à l'absence de condamnation en vertu de la loi fédérale sur la concurrence (Annexe III) ;**
- Un exemplaire des CAG dûment paraphé en original sur chacune de ses pages (très important) (Annexe IV).**
- Calendrier détaillé de réalisation des travaux ;

**FORMULE DE SOUMISSION – Réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses**

Je soussigné(e), Frédéric Gravel ing. Directeur construction Construction Polaris inc.  
(nom du soumissionnaire)

1150, rue Valets, L'Ancienne-Lorette, QC, G2E 5Y9

(adresse commerciale aux fins du contrat envisagé)

418-861-9877

(téléphone)

après avoir étudié attentivement tous les documents pertinents, incluant notamment les addenda (s'il en est) # N/A, ainsi que m'être informé(e) des conditions et des restrictions existantes et inhérentes au projet faisant l'objet du devis intitulé « **Réfection de quatre (4) ponceaux sur le boulevard du Portage-des-Mousses** », offre par les présentes à la VILLE DE PORT-CARTIER de réaliser les travaux décrits, pour le montant forfaitaire suivant, en respectant les exigences des documents d'appel d'offres et devis :

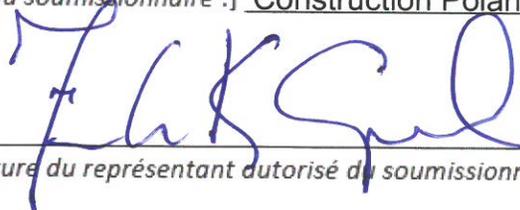
-- Quatre-cent vingt-trois mille -- dollars (423 000.00 \$)  
(montant en lettres) (montant en chiffres)

Ce montant excluant les taxes provinciales et fédérales, mais incluant les autres frais inhérents tels que le transport, les déplacements et la livraison, le tout tel que détaillé au bordereau des prix joint à la présente formule.

Les termes de cette soumission seront valides pour cent-vingt (120) jours francs suivant l'ouverture des soumissions.

Signée à L'Ancienne-Lorette Le 23 mai 2018

Le soumissionnaire,  
[nom du soumissionnaire :] Construction Polaris inc.

Par :   
(Signature du représentant autorisé du soumissionnaire)

Frédéric Gravel ing. Directeur construction  
(Nom et titre ou fonction à la machine à écrire)

N.B. Les montants susmentionnés inscrits doivent exclure les taxes.

N.B. Les informations sur cette feuille doivent être écrites à la dactylo ou à l'encre en caractères d'imprimerie.

No. Client :	VPC- STPTC2018030102	Nom :	Ville de Port-Cartier - Réfection de 4 ponceaux sur le boulevard Portage-des-Mousses	Date de fermeture :	11/03/2019
No. Interne :	18-GCV-006	Description :	Ville de Port-Cartier - Réfection de 4 ponceaux sur le boulevard Portage-des-Mousses - Option ponceau Hobas		

Numéro	Description	Quantité bordereau	Unité bordereau	Prix final	Montant final
<b>1.0.</b>	<b>TRAVAUX PRÉPARATOIRES</b>				
1.1	Organisation de chantier	1,00	Global	106 692,20 \$	106 692,20 \$
1.2	Maintien de la circulation et signalisation des travaux	1,00	Global	6 984,00 \$	6 984,00 \$
1.3	Protection de l'environnement	1,00	Global	4 516,00 \$	4 516,00 \$
1.4	Batardeau	1,00	Global	23 881,00 \$	23 881,00 \$
1.5	Nettoyage des ponceaux existants et préparation des surfaces en acier à conserver	1,00	Global	12 816,00 \$	12 816,00 \$
1.6	Aménagement de l'assise des ponceaux avec béton anti-lessivage	140,00	m <sup>3</sup>	261,00 \$	36 540,00 \$
<b>2.0.</b>	<b>Travaux d'insertion</b>				
2.1*	Conduite d'insertion fibre de verre (Diamètre exact à être déterminé suite à un relevé 2019; le plus rapproché possible de 1500mm intérieur)	88,00	ML	4 194,83 \$	369 144,80 \$
2.2	Coulis de remplissage	30,00	m <sup>3</sup>	900,00 \$	27 000,00 \$
2.3	Revêtement de protection en pierres avec géotextile type V	1,00	Global	8 086,00 \$	8 086,00 \$

**Total (Taxes en sus) : 595 660,00 \$**

### Note :

Cette proposition est conditionnelle à la réalisation d'un relevé d'arpentage par Construction Polaris suite à la fonte des neiges pour valider les diamètres admissibles en fonctions de l'état actuel des ponceaux. Comme les conduites sont offertes dans une vaste gamme de diamètres, il sera toujours possible de réaliser l'insertion suite à l'acceptation de la capacité hydraulique des diamètres proposés. Le délais de livraison des ponceaux Hobas est de 5 à 6 semaines. Vous trouverez joint au présent document la fiche technique des ponceaux Hobas. Les avantages de cette option sont les suivants:

- Rugosité plus faible que les conduites Duromaxx (Meilleure capacité hydraulique à diamètre égal);
- Vaste gamme de diamètres, assurant la faisabilité de l'insertion (diamètre intérieur de 1533mm, 1462mm ou 1433mm);
- Joints nécessitant très peu d'espace;
- Durée de vie de plus de 100 ans (Conduite seulement);